



Tirer parti du renouveau des obligations vertes en 2019

OBLIGATIONS VERTES, SOCIALES ET DURABLES

Par Simon Bond, Director of Responsible Investment

Dans pratiquement tous les pays auxquels on pense habituellement, les questions du changement climatique et des inégalités sociales explosent dans le débat public. Les mouvements Extinction Rebellion au Royaume-Uni ou des Gilets jaunes en France ne sont que la partie la plus visible de l'iceberg. Sur les marchés financiers aussi, les obligations vertes, sociales et durables explosent en nombre et en complexité.

Les obligations vertes ont trouvé un second souffle en 2019, avec une recrudescence des émissions. D'autres types d'obligations « d'impact », dont les produits sont affectés à des fins environnementales, sociales ou généralement durables, connaissent également un boom en termes d'émissions et d'innovation.

L'année 2020 sera selon nous plus ou moins du même acabit. Si l'essor du marché des obligations vertes est appelé à se poursuivre, nous nous attendons à ce que l'élan s'étende également de plus en plus aux marchés des obligations sociales et durables. L'innovation devrait elle aussi bénéficier d'un coup de boost au cours de l'année, avec peut-être la première émission d'une obligation « de transition » destinée à financer l'évolution d'une entreprise vers un modèle plus durable.

Après deux années de stagnation, le dynamisme de 2019 nous a pris par surprise, comme le marché en général. Au moment de la rédaction du présent article (début novembre), le volume des émissions d'obligations vertes, sociales et durables pour 2019 atteignait 196 milliards de dollars à l'échelon mondial, contre 133 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 2018.¹ Les émissions d'obligations vertes ont augmenté de près de 40% et représentent les trois quarts du marché des obligations d'impact au sens large. Le volume des émissions d'obligations durables, au départ assez restreint, a pratiquement triplé. Seules les émissions d'obligations à finalité sociale ont marqué le pas, avec une timide hausse des émissions par rapport à 2018.²

2019, l'année de la renaissance

La dette souveraine verte domine le marché. La plus importante est l'OAT française verte (20,7 milliards d'euros), suivie des obligations de la Belgique (6,9 milliards d'euros), des Pays-Bas (6,0 milliards d'euros) et de l'Irlande (5,0 milliards d'euros).³ Les entreprises se mettent également au diapason. Et l'Italie, la Suède et l'Allemagne devraient émettre des obligations vertes ou durables en 2020. Le gouvernement du Royaume-Uni, où nous avons mené une campagne de lobbying pour le premier Gilt vert, brille par son absence.

¹ Source : Bloomberg, 2019.

² Source : Bloomberg, 2019.

³ Source : Columbia Threadneedle Investments, 2019.

» Ce renouveau fait de 2019 l'année la plus importante pour le marché des obligations d'impact en général depuis 2017. Cette année-là, les obligations d'impact ont franchi le Rubicon, atteignant un point de non-retour. Ce fut l'année où l'International Capital Market Association (ICMA) a publié ses Principes applicables aux obligations sociales (et les Lignes directrices applicables aux obligations durables), dans le prolongement des Principes applicables aux obligations vertes de 2014. HSBC levait alors une obligation d'un milliard USD pour financer des projets liés aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le gouvernement français a également lancé son OAT verte, qu'il a ensuite remise en avant en 2019.⁴

Il n'y a pas que la croissance des émissions qui indique que le marché connaît un nouvel essor. L'année 2019 a également été marquée par un bouillonnement de l'innovation. Parmi les innovations de l'année, citons la première obligation sociale bancaire espagnole, de CaixaBank, ainsi que l'obligation sociale de RBS, la première de ce type provenant d'une banque britannique. Enel, le géant italien de l'énergie, a émis une obligation généraliste assortie d'un coupon lié à sa performance par rapport aux ODD.

Le chapitre suivant

A l'horizon 2020, les volumes devraient continuer de progresser, au même titre que l'innovation. L'on s'attend non seulement à ce que davantage d'Etats émettent des obligations vertes pour la première fois, mais également à ce que le concept d'obligation d'impact s'élargisse pour inclure davantage d'émissions d'obligations sociales et durables.

En termes d'innovation, l'ICMA décidera de la mise en place d'un nouvel ensemble de principes pour les obligations de transition qui financent des évolutions environnementales ou sociales positives. La transition, par exemple, des moteurs à combustion vers les véhicules électriques ou des centrales au charbon vers des sources d'énergie plus durables. Ces obligations pourraient également être émises selon les principes des obligations vertes ou sociales existantes. Quoi qu'il en soit, nous nous attendons à ce que la première émission de ce type de structure apparaisse dans le courant de l'année 2020.

L'événement majeur de l'année sera à n'en point douter la conférence environnementale COP26 à Glasgow, en fin d'année. Comment suivra-t-elle les objectifs de l'accord de Paris de 2016 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Encouragera-t-elle la concurrence entre les nations pour fixer des objectifs de réduction du carbone plus ambitieux ? Cela conduira-t-il à de nouvelles innovations sur le marché des obligations, peut-être une obligation verte zéro carbone net ? Nous sommes optimistes quant à la possibilité pour les marchés financiers d'atteindre ces objectifs et de contribuer à leur réalisation.

Je souhaiterais voir plus de fonds comme le nôtre démocratiser effectivement la finance. En optant pour des fonds d'obligations vertes, sociales ou durables dans nos comptes épargne individuels (ISA) ou nos régimes de pension à cotisations définies, nous pouvons tous encourager financièrement ce en quoi nous croyons.

Les investisseurs institutionnels ont cependant également un rôle à jouer à cet égard. L'année 2019 a montré que la transition est en marche, même si le chemin à parcourir est encore long.

⁴Source : Columbia Threadneedle Investments, 2019.

»» DONNEES RELATIVES AUX EMISSIONS OBLIGATAIRES

	Volet social	Durabilité	Environnement	Total
Total	30.652	60.164	472.581	563.397
2019	11.313	32.921	151.424	195.658
2018	10.019	12.048	110.614	132.681
2017	7.218	7.766	111.711	126.695
2016	1.240	4.518	58.330	64.088
2015	724	1.962	22.616	25.302
2014	0	494	11.881	12.375
2013	0	0	5.410	5.410
2012	40	408	360	808
2011	0	0	14	14
2010	38	0	209	247
2009	60	0	7	67
2008	0	47	5	52

Source : Bloomberg, novembre 2019.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
columbiathreadneedle.com



Informations importantes : Réservé aux professionnels de l'investissement. Ne peut être utilisé par des investisseurs privés. Les performances passées ne préjugent aucunement des résultats futurs. La valeur des investissements et le revenu qui en découle ne sont pas garantis et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et être affectés par des fluctuations de change. Il se peut dès lors que l'investisseur ne récupère pas sa mise de départ. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation d'ordre en vue d'acheter ou de vendre un quelconque titre ou tout autre instrument financier, ni une proposition de conseils ou de services d'investissement. Toute action ou obligation spécifique mentionnée ne saurait être considérée comme une recommandation d'investissement. Les analyses contenues dans ce document ont été produites par Columbia Threadneedle Investments dans le cadre de ses propres activités de gestion d'investissement. Il se peut qu'elles aient été utilisées avant la publication et elles ont été incluses dans ce document à titre informatif. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de leur auteur à la date de publication mais peuvent changer sans préavis et ne sauraient être interprétées comme un conseil en investissement. Les informations obtenues auprès de sources externes sont jugées fiables mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Le présent document inclut des prévisions et notamment des projections relatives aux conditions économiques et financières futures. Columbia Threadneedle Investments, ses dirigeants, représentants ou employés ne formulent aucune attestation, garantie ou assurance quant à l'exactitude de ces prévisions.

Publié par Threadneedle Asset Management Limited (TAML). Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204, dont le siège social est situé Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres, EC4N 6AG, Royaume-Uni. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. TAML ne dispose d'aucune licence en Suisse et peut uniquement fournir des services de gestion sur une base transfrontalière. TAML s'est vu octroyer une licence transfrontière par l'autorité de régulation financière coréenne (la Financial Services Commission) pour son activité de gestion d'investissements discrétionnaire. Publié par Threadneedle Portfolio Services Hong Kong Limited 天利投资管理香港有限公司. Unit 3004, Two Exchange Square, 8 Connaught Place, Hong Kong, qui est autorisée par la Securities and Futures Commission à exercer des activités régulées de Type 1 (CE:AQA779). Enregistrée à Hong Kong en vertu de la Companies Ordinance (chapitre 622) sous le n° 1173058. Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited, 3 Killiney Road, #07-07, Winsland House 1, Singapour 239519, réglementée à Singapour par la Monetary Authority of Singapore aux termes de la Securities and Futures Act (chapitre 289). Numéro d'enregistrement : 201101559W. Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited (« TIS »), ARBN 600 027 414. TIS est exemptée de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la Loi sur les sociétés et s'appuie sur le Class Order 03/1102 relatif à la commercialisation et à la fourniture de services financiers à des clients « wholesale » australiens. Le présent document ne peut être distribué qu'à des clients « wholesale » en Australie, tel que défini à la section 761G de la Loi sur les sociétés. TIS est réglementée à Singapour par la Monetary Authority of Singapore en vertu de la Securities and Futures Act (chapitre 289), numéro d'enregistrement : 201101559W, qui diffère des lois australiennes. Le présent document est distribué par Columbia Threadneedle Investments (ME) Limited, qui est réglementée par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA). Pour les distributeurs : Le présent document vise à fournir aux distributeurs des informations concernant les produits et services du Groupe et n'est pas destiné à être distribué. Pour les clients institutionnels : Les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas un conseil financier et ne s'adressent qu'aux personnes ayant des connaissances appropriées en matière d'investissement et satisfaisant aux critères réglementaires pour être qualifiées de Client professionnel ou de Contrepartie commerciale ; nulle autre personne n'est autorisée à prêter foi à ces informations. **Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle. columbiathreadneedle.com**

Publié en décembre 2019 | J30073 | 2841517